



CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°17 • 15-11-2011

ÉCONOMISER L'EAU AVANT D'ALLER LA CHERCHER LOIN



ECCLA

Écologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois.

Association de protection de l'environnement, créée en 1988, agréée depuis 12/91 au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme et au titre de l'article L141-1 du Code de l'environnement, dans un cadre départemental. ECCLA est une association de vigilance environnementale, attentive aux dégradations des milieux naturels liés, soit aux risques naturels, industriels, chroniques ou accidentels, soit à l'urbanisme dans des espaces protégés. Elle œuvre pour une utilisation cohérente des ressources naturelles, une mise en pratique des énergies renouvelables, du recyclage des déchets...

Coordonnées :

eccla.free.fr
eccla@wanadoo.fr

Présidente : Maryse Arditi
Secrétaire : Christine Roques

Le présent cahier est axé sur les économies d'eau, mais ECCLA n'oublie pas les aspects qualité. Cette eau arrive déjà à Montpellier et doit être analysée. ECCLA demande la publication sur le site du débat des résultats des analyses (moyennes mensuelles, mini et maxi quotidien pour chaque polluant, inclus PCB et radioactivité).

Le dossier commence par prendre bien soin de dissocier ce projet du projet ancien de "vendre de l'eau" à Barcelone. S'il est exact que ce projet est différent (2,5m³/s au lieu de 15m³/s), il est non moins clair qu'il n'aurait pas vu le jour sans le projet antérieur. Le passé peut donc aider à éclairer le présent.

Dans les années 90-95, Barcelone manque d'eau. BRL, qui peut prélever jusqu'à 75m³/s dans le Rhône, propose de lui en vendre via un "tuyau" vers Barcelone. C'est cher, mais l'Europe peut contribuer au financement. Pour calmer la très forte opposition (écologistes, agriculteurs, élus locaux), il est proposé que le tuyau alimente aussi les territoires traversés. Le projet continue... jusqu'au moment où Barcelone fait savoir qu'elle choisit une autre solution. Mais l'idée est restée, les études sont avancées. Exit le gros tuyau ! Vive le petit tuyau !

LES BESOINS EN EAU ESTIMÉS ET LES ÉCONOMIES D'EAU PROPOSÉES

Ce projet peut être abordé sous divers aspects, de la qualité de l'eau du Rhône à la sécurisation des réseaux, en passant par l'anticipation du changement climatique. ECCLA a choisi de concentrer ce cahier sur un seul questionnement : ce projet est-il indispensable ? Quelle est son opportunité ? Peut-on s'en passer ? Peut-on faire autrement ?

Ce projet suscite peu d'opposition et même peu de réactions. L'eau n'est pas un produit dangereux ; avoir plus d'eau paraît toujours bien. Pourtant, pour l'eau, comme pour l'énergie, avant d'en produire plus, il faut se poser la question de l'économie. Cette idée progresse toujours difficilement dans nos sociétés du "toujours plus". Comment convaincre un fournisseur de produire moins, donc d'avoir moins de rentrées financières ? Le dossier a tenté d'anticiper cette question et d'y répondre de façon très modeste (voir les chiffres dans l'encadré). Malgré cela, on reste clairement dans l'optique de produire avant d'économiser.

BESOINS ET ÉCONOMIES D'EAU DANS LE DOSSIER : LES CHIFFRES

1 • besoins totaux sur l'année et dans la zone desservie par le tuyau :

eau potable : 46,7 Mm³ aujourd'hui ; évalués entre 62,3 et 68 Mm³ en 2 030 auxquels il faut ajouter 4 à 5 Mm³ pour le tourisme, l'arrosage des espaces verts, les golfs...

eau agricole : 35,4 Mm³ aujourd'hui ; de 41,7 à 48,1 en 2 030

2 • Les économies d'eau sur l'année dans la zone desservie :

eau potable : estimées à 10% soit 4 Mm³.

eau agricole : pas chiffrée globalement
réseaux d'approvisionnement : rendements très moyens (de 50 à 60% dans l'Aude à 72% dans l'Hérault hors Montpellier). Avec des objectifs de 70% pour l'Aude et 75% pour l'Hérault hors Montpellier, les économies sont de 8 Mm³.

ANALYSE DES CHIFFRES

1 • Pour l'eau potable : le chiffre de 10% est un objectif. Il est d'ailleurs présenté comme tel dans le dossier : "A l'échelon régional, un objectif de réduction de 10% à l'horizon 2030". Un appel à projet a eu lieu en 2007. Il n'est rien dit de sa mise en œuvre et de ses premiers résultats. L'augmentation importante, de 15 à 21 Mm³, est liée à l'accroissement de la population permanente estimée passer de 570 000 à 800 000 ou 900 000 tandis que la population touristique resterait stable autour de 700 000 personnes. Il n'est pas sûr que la population continue d'augmenter aussi vite dans les années qui viennent (foncier de plus en plus cher sur le littoral). Ce n'est d'ailleurs pas souhaitable car le littoral Languedocien est l'un des plus exposés au réchauffement climatique. Si l'évolution climatique est évoquée dans le dossier, c'est exclusivement à travers l'élévation des températures pour justifier un accroissement de la demande en eau, donc le projet.

2 • L'eau du tourisme, des espaces verts et des golfs : la population supplémentaire de l'été étant estimée stable, on comprend mal l'augmentation prévue, 4 à 5 Mm³, sauf à imaginer que le nombre de golfs va encore augmenter. Une information intéressante est donnée à ce sujet : 22 golfs consomment 5 Mm³/an, soit l'équivalent de toute l'augmentation prévue jusque 2 030 tandis que 1 000 terrains de foot consomment de 5 à 10 Mm³/an. Pour que la comparaison soit complète et pertinente, il faudrait indiquer le nombre d'usagers des 22 terrains de golfs et des 1 000 terrains de foot. Il est clair que le golf ne doit être pas un sport de cette région.

MIS EN LIGNE LE 16 AOÛT 2010 - EXTRAIT DU SITE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AUDE

Les besoins en eau potable sont de 25 millions de m³ pour 350 000 habitants permanents auxquels il faut ajouter la fréquentation touristique importante, estimée sur l'année à l'équivalent de 90 000 habitants. Pour l'eau brute, l'Aude compte 12 000 hectares de terres agricoles irriguées, ce qui représente 30 millions de m³ d'eau. (http://www.audevant.fr/site/fr/ref/Environnement_387.html)

3 • L'eau agricole : les différences entre les systèmes irrigués sont surprenantes : par exemple, le grand Biterrois irrigue 20 000ha avec 10 Mm³ tandis que l'Aude irrigue 12 000ha avec 30 Mm³ selon le Conseil général de l'Aude. Il s'agit bien sûr de tout le département. Mais les écarts sont à peine croyables : de 500 m³ à 2 500 m³ à l'hectare. A ce stade, il ne s'agit plus seulement de parler d'économie liée au type d'irrigation, voire au réseau d'approvisionnement en eau brute, mais probablement d'évoquer les divers types de cultures, dont les besoins sont différents.

On conçoit à ce stade que, sauf pour la consommation locale, la production doit s'adapter au climat, y compris à son évolution.

Rappelons que, jusqu'en 2006, l'irrigation de la vigne était interdite. Par ailleurs, lors d'une réunion d'Aqua Domitia, il a été précisé qu'il existait déjà des parcelles agricoles desservies par un tuyau qui, finalement, était inutilisé. Cette incertitude du nombre d'hectares qui seront finalement en irrigation transparaît dans tout le dossier, où la différence entre l'hypothèse basse et l'hypothèse haute varie du simple au double (de 6,3 à 12,7Mm³) alors que pour les autres usages, l'incertitude est autour de 25% (de 20 à 26Mm³)

4 • Les réseaux d'approvisionnement : Ici, des efforts ont été proposés car ils s'imposent. Avec des objectifs très peu ambitieux (70% à 75% de rendement), les économies atteignent déjà 8Mm³/an. Mais il faut bien se rendre de la signification de ces rendements. Dans le Minervois où les besoins actuels en eau potable sont de 15Mm³, le passage à 70% de rendement permet d'économiser 2,3Mm³, mais l'on continue à accepter de perdre 3,7Mm³. Il paraît incompréhensible de ne pas faire mieux. Bien sûr, la remise en état correct des réseaux d'approvisionnement va coûter cher, mais comme elle est indispensable, autant alors la faire plus performante pour éviter le projet d'Aqua Domitia qui coûte cher lui aussi.

DES PROPOSITIONS POUR FAIRE AUTREMENT

1 • L'eau potable : un droit fondamental, une ressource à préserver, une mesure à mettre en place : L'accès à l'eau potable à des conditions socialement acceptables est un droit. Le gaspillage de cette même eau doit être rigoureusement combattu. Pour cela, les élus locaux et les collectivités territoriales doivent mobiliser leur population pour définir ensemble la baisse programmée de la consommation d'eau grâce à des mesures concrètes, quantifiées et mesurées. Pour les collectivités qui ont mis en place un agenda 21, la réduction de la consommation d'eau doit en faire partie. Ceci doit être mis en place en s'accompagnant d'une mesure fondamentale : la modification de la facture d'eau.

Il s'agit de considérer que les premiers mètres cubes d'eau sont facturés à des prix très faibles, les mètres cubes supplémentaires à des prix moyens et les consommations très élevées à des prix eux aussi élevés. Ceci doit être fait à budget constant. La diminution du financement liée aux premiers mètres cubes étant compensée par les prix plus élevés des mètres cubes suivants. Aujourd'hui, par le coût de l'abonnement, le fonctionnement est inverse. Les premiers mètres cubes coûtent très cher aux petits consommateurs, et les suivants beaucoup moins aux gros consommateurs. Il faut inverser cet état de fait.

Comme le montre l'image d'un village dans l'Aude, le nombre de piscines individuelles est démesuré.

Cette mesure n'est pas utopique, elle est mise en pratique dans plusieurs communes dont, depuis plusieurs années, Mouans-Sartoux.

2 • L'eau agricole : une autre proposition valable aussi pour l'eau brute non agricole : Il n'est pas possible d'arriver à comprendre dans le dossier d'où émane la demande en eau d'irrigation. De certains agriculteurs ? Des chambres d'agriculture ? D'autres personnes ? Dans ces conditions, il est parfaitement possible que le tuyau arrive et que personne ne s'en serve. De plus, il existe peut-être d'autres agriculteurs, par exemple des maraichers, qui ont besoin d'eau, mais qui n'ont pas la chance d'être à proximité du tuyau. Il serait donc plus judicieux de prendre le problème par un autre bout. Il existe sur tout notre territoire des stations d'épuration. Si elles fonctionnent correctement, et c'est plus que souhaitable pour l'environnement, alors elles peuvent être une ressource alternative à l'eau brute du Rhône. Ceci présenterait un triple avantage :

- la demande d'eau agricole est essentiellement en été, et la population augmentant l'été, les stations d'épuration produisent plus en été
- la demande pourrait venir de l'ensemble des agriculteurs d'un secteur directement intéressé à une source d'irrigation. Dans ces conditions, les investissements réalisés seraient sûrement utiles car la demande viendrait des utilisateurs eux-mêmes. Ils seraient demandeurs.
- les exploitants des stations d'épuration seraient plus attentifs à la qualité de l'épuration car leur eau sortante ne serait pas un rejet, mais un produit. Pour les autres usages d'eau brute non agricole (golf, espaces verts, ...) les stations d'épuration pourraient aussi servir de la même manière.



3 • Une proposition globale : au vu des suggestions précédentes et de l'insuffisance évidente du dossier sur les possibilités d'économie d'eau, ECCLA demande qu'avant de lancer le projet, une étude de même ampleur soit faite pour mesurer les capacités réelles d'économie d'eau afin de vérifier s'il est possible de mettre ce financement au service des réductions de la demande plutôt qu'à l'approvisionnement. La sécurisation sera d'autant plus facile que la demande diminuera.

CONCLUSION



LE DÉFI DE DEMAIN : POUR L'EAU COMME POUR L'ÉNERGIE APPRENDRE À FAIRE MIEUX AVEC MOINS

Un débat public permet de questionner l'opportunité du projet, ce que ECCLA fait dans ce cahier d'acteur en s'interrogeant sur les alternatives

Le dossier d'Aqua Domitia semble avoir examiné les possibilités d'économie d'eau juste pour la forme, à l'exception de l'amélioration du rendement des réseaux. Normal puisque BRL est un fournisseur d'eau qui s'intéresse au rendement de ses réseaux, mais pas au-delà.

Au-delà, c'est le domaine des élus, des citoyens et des agriculteurs qui doivent apprendre à économiser l'eau.

ECCLA fait 3 propositions alternatives :

- 1 • Changer la facturation de l'eau pour faire payer moins cher les premiers mètres cubes et plus cher les consommations les plus élevées
- 2 • Améliorer le fonctionnement des stations d'épuration pour qu'elles puissent servir comme eau brute
- 3 • Refaire une étude approfondie de toutes les économies d'eau possibles en impliquant les élus et en chiffrant les coûts afin de vérifier la possibilité de renoncer à ce projet en investissant l'argent dans les travaux pour les économies d'eau.

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85
Mail : contact@debatpublic-aquadomitia.org • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

